

Pour une université ambitieuse, humaine et rigoureuse

Notre université se trouve à nouveau à un tournant de son histoire. À force de zèle, ceux qui ont mené la politique des six dernières années ont épuisé les personnels de notre Université, et vidé les cœurs. Face à cela, il n'y a qu'une voie : croire que l'on peut inventer une université humaine, ambitieuse, dynamique et rigoureuse ; « y croire à nouveau » ; « y croire » ! Et pour cela il nous a paru important de faire entendre notre voix.

L'ensemble des personnels de l'Université a en effet la volonté d'être impliqué dans les grandes orientations, comprendre pourquoi et comment les décisions sont prises, quels sont leurs objectifs à court, moyen et long terme. Les enjeux sont importants, les risques réels.

Premier enjeu : des décisions administrativo-politiques incessantes

- Comment gérons-nous la croissance automatique de la masse salariale liée au vieillissement du personnel ?
- Comment ferons-nous pour créer de nouveaux postes ? Comment redéploierons-nous les postes (vers les disciplines « attractives » au détriment des autres disciplines ?)
- Comment prendrons-nous en charge le patrimoine vieillissant ?
- Comment accroîtrons-nous le périmètre de compétences et des charges afférentes (renforcement de l'administration centrale), sans accroissement de nos ressources ?
- Comment valoriserons-nous notre université de sciences humaines et sociales dans un territoire difficile et en pleine mutation ?

Pour y répondre : s'affirmer comme une force de proposition pour faire évoluer ce système au niveau national.

Deuxième enjeu : la démobilisation des personnels.

- Allons-nous continuer à accepter la présidentialisation de la gouvernance (décisions rapides, brutales, contradictoires, marginalisation des opposants, refus du débat) d'autant plus inacceptable que sont vantés en interne comme en externe la « transparence » et le respect constant de la démocratie ?
- Accumulerons-nous davantage de tâches encore, et dans l'urgence encore ?
- Répondrons-nous toujours à des injonctions contradictoires, sans connaître les orientations générales dans lesquelles elles s'inscrivent ?

- Laisserons-nous aller notre travail dans une perte du sens généralisée, le sentiment de subir des systèmes d'organisation et d'administration changeants et immotivés ? (ah oui, Apogée : son absence de concertation préalable, son coût, les 3 jours de formation, sa mise en place à marche forcée) ;
- Oublions-nous qu'il faut retrouver la convivialité des collectifs, la cohésion des personnels, et que cela repose sur la confiance et le respect de chacun ?

Pour y répondre : une gouvernance respectueuse des personnels enseignants, des personnels administratifs et des étudiants.

Troisième enjeu : une faible attractivité universitaire

- Acceptons-nous de laisser filer les effectifs de Paris 8, en baisse continue ? Paris 8 compte désormais 17 000 étudiants hors l'Institut d'études à distance (IED), contre plus de 20 000 il y a quatre ans.
- Acceptons-nous de perdre des pans entiers de notre université ? Le départ de l'Institut français d'urbanisme (IFU), premier enseignement de ce type en France dans la tradition disciplinaire innovante de Paris 8, est un signe négatif : la très grande majorité des collègues ont choisi de quitter le label Paris 8.
- Oublions-nous que les étudiants sont au cœur de nos objectifs ? Pourquoi n'affirmons-nous pas nos principes ? notre culture vincennoise de mixité sociale ; des enseignements de qualité ; une relation personnalisée avec les professeurs et le personnel administratif ; l'implication des étudiants dans les projets de recherche ; des incitations à la mobilité internationale ; des conditions matérielles dignes ; une ouverture à l'alternance, en deuxième comme en premier cycle ; etc.

Pour y répondre : Paris 8 se doit d'être attractive, innovante, et pas seulement par l'excellence...

Quatrième enjeu : le repli sur soi, faute de confiance dans nos propres forces

- Est-il normal de laisser s'installer les pesanteurs institutionnelles, les habitudes du plus fort, les avantages mesquins ?
- Faut-il tolérer que les choix liés au regroupement de notre université avec d'autres partenaires puissent être laissés au seul CA, au seul président, ou par défaut au Ministère ? Être imposé dans un PRES par le Ministère de l'enseignement supérieur n'a rien de glorieux...
- Et cette RCE, que change-t-elle ? Peut-on savoir ? Avoir un bilan ? Une analyse ?

Pour y répondre : apparaître comme une université qui ose s'aventurer sur des terrains innovants.

33 engagements

Enseignement – Recherche

- I. Poursuivre la réflexion sur l'inscription de P8 dans un PRES ou toute autre structure lui assurant une visibilité nationale et internationale. Véritable camouflet pour

l'équipe sortante, il faut renégocier la présence de P8 dans le « Campus Condorcet » : en termes de locaux, notre université se voit affecter un ridicule 2 % des surfaces de bureaux (2 000 m² sur 100 000), bien derrière l'ÉHÉSS (26 %), Paris I (17 %) et l'ÉÉP (11 %) ! En termes de recherche, nos doctorants ne représenteront que 3 % des effectifs sur place, et nos enseignants-chercheurs 6 %, et nos chercheurs 3 % ! P8 ne doit pas être un faire-valoir pour d'autres intérêts que les nôtres : la nouvelle équipe doit remonter au créneau, et montrer que P8 est une fac où la recherche est non seulement riche et vivante, mais aussi exigeante.

2. Mettre en place une politique de la recherche audacieuse et progressiste : le CS et le Service de la recherche ne doivent pas seulement valoriser les labos en pointe et les formations d'excellence ; ils doivent créer les conditions pour que le succès des uns aide le développement de *l'ensemble* des équipes de recherche à P8. Cesser de courir derrière l'excellence si c'est pour laisser de côté les formations les moins « performantes » selon des critères d'excellence par ailleurs décriés.
3. Revivifier les partenariats des laboratoires : il n'y a pas de nouvelles UMR depuis de nombreuses années, signe du "recroquevillement" des équipes P8 sur elles-mêmes. Il faut inciter les équipes de recherche à constituer des UMR afin de renforcer nos liens avec le CNRS.
4. Rompre avec la vision "comptable" de la recherche (nombre de colloque, nombre de publications, nombre de publications dans des revues à comité de lecture, nombre de chercheurs publiants, nombre de colloques internationaux, nombre de co-tutelles, nombre de...), proposer systématiquement les évaluations qualitatives entre pairs, mettre aussi en avant les recherches innovantes et les soutenir. Il faut discuter enfin de l'adoption du logiciel Graal (sorti du même tonneau qu'Apogée) qui n'est ni pertinent ni efficace.
5. Lancer un véritable plan de communication autour de la recherche (1) : financer et revivifier la lettre interne, la rendre bi-hebdomadaire, l'envoyer (et pas la faire « télécharger » seulement) à tous les membres de la communauté universitaire (ainsi que nos partenaires et les médias), lui donner de la valeur ajoutée journalistique (les annonces seules ne suffisent plus)
6. Lancer un véritable plan de communication autour de la recherche (2) : revivifier le site recherche.univ-paris8.fr (au lieu de le vouer à une info purement institutionnelle), créer un centre de ressources d'expert à l'intention des journalistes, etc. Ceci nécessite d'y mettre des moyens.
7. Lancer un véritable plan de communication autour de la recherche (3) : diffuser à tous les acteurs de P8 les coupures de presse (issues de l'Argus de la presse) qui traitent d'une manière ou d'une autre de P8
8. Rendre transparentes les négociations entre notre université, les collectivités territoriales, les pôles universitaires d'Île-de-France, le pôle Condorcet, les corps constitués.
9. Créer un Comité de suivi de la recherche et diffuser un rapport annuel sur les travaux des équipes de recherche sur le suivi des orientations du projet quinquennal
10. Multiplier les accords de co-diplômation internationale
11. Renforcer la cellule « Relations internationales » pour le suivi des projets de recherche internationaux (formation, recrutement ponctuel)
12. Faire front commun devant les évaluations de l'AÉRES en soutenant les efforts des directeurs de laboratoires, des responsables de diplôme et de composante (au lieu de prolonger la politique de suspicion engagée par cette institution problématique)

Démocratie et gouvernance

Notre université, depuis 2006 et peut-être avant, souffre en matière de démocratie et de gouvernance d'une dérive libérale... le comble pour une institution comme la nôtre ! Nous proposons des mesures concrètes pour revenir à la collégialité des débats et à la générosité des débats, sans toutefois sacrifier l'efficacité. « La "collégialité" comme principe, les "contre-pouvoirs" comme moyens ».

13. DONNER DES RÈGLES AUX CONSEILS (1) : publier l'Ordre du jour et le Compte-rendu sur la liste de diffusion [all-p8].
14. DONNER DES RÈGLES AUX CONSEILS (2) : ouverture des séances au public (avec des règles d'invitation et un nombre d'invités limité, inscrits à l'avance)
15. DONNER DES RÈGLES AUX CONSEILS (3) : donner le statut d'invité permanent aux directeurs d'UFR
16. DONNER DES RÈGLES AUX CONSEILS (4) : pour toute décision sur un dossier individuel, la présence des acteurs concernés (ou leurs représentants) est requise
17. DONNER DES RÈGLES AUX CONSEILS (5) : Exiger le bilan des décisions prises entre deux séances par le président et/ou son bureau. Porter attention à l'écriture des Ordres du jour du CA, dans lesquels le premier point est une synthèse, faite par l'équipe dirigeante, des propositions ou contestations des CS et CEVU antérieurs. Il faut que les élus aient le sentiment d'être utiles.
18. Maintenir la réunion des Directeurs d'UFR, une demi-journée par mois, et diffuser le compte-rendu sur la liste de diffusion [all-p8]
19. Réduire l'importance des niveaux hiérarchiques, diminuer la portée de l'Organigramme, et faciliter le travail inter-services (tout en demandant des bilans réguliers)
20. Lutter contre l'arbitraire dans la gestion des dossiers personnels (primes, promotions, etc.) — d'autant plus que la gestion des personnels est désormais entre les mains du Président
21. INSTITUER DES OUTILS DE GOUVERNANCE (1) : des « tableaux de bord » pour les membres élus, afin que les données soient disponibles et utiles aux décisions pour équilibrer le nouveau pouvoir central fort qui dérive insensiblement vers une pratique du pouvoir de moins en moins démocratique.
22. INSTITUER DES OUTILS DE GOUVERNANCE (2) : un « calendrier de tâches à accomplir », afin que l'urgence cesse d'être le mode de faire de cette université. L'urgence est une rhétorique du pouvoir libéral et laisse peu de temps pour les discussions. La gestion du temps, l'organisation des réunions, la transmission en amont des informations précises et ciblées, est un élément de gouvernance qui facilite l'expression des contradictions et la décision politique à la majorité des voix.
23. POLITIQUE. — Refuser le cumul des mandats (chargés de mission / mandat électif)
24. LOCAUX. — Lancer une politique du mieux vivre sur le site Saint-Denis : remplacement des portes et fenêtres vétustes, renforcement des dispositifs défectueux de portes coupe-feu, véritable politique de tri sélectif, plans d'équipement à long-terme, occupation des locaux, etc.
25. APOGÉE. — Demander un audit indépendant sur l'implantation d'Apogée, et en tirer les conséquences

Étudiants & étudiants-chercheurs

Les formations de P8 souffrent. Les chiffres du Ministère (<http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr>) montrent qu'entre 2007 et aujourd'hui, le nombre d'étudiants en Master a dégringolé de 700 (de 6 889 à 6 121, soit une chute de 11 % – moyenne nationale : + 1,2 %) ! Pire, le nombre d'étudiants en 3^e cycle a diminué de 300 (de 1 956 à 1 609, soit une réduction de 18 % – moyenne nationale : + 13 % !). Arrêtons de nous goberger de projets bling-bling dont le nom se termine en -ex et retrouvons nos manches !

26. NOMBRE D'ÉTUDIANTS PAR FORMATION. — Il faut lancer des assises de la formation à P8. Il faut engager un discours de vérité sur nos formations, et renouveler nos engagements : quelles sont les formations qui marchent, quelles sont celles qui vivent. Et en tirer les conséquences, même si cela fait mal.
27. AIDE À LA RÉUSSITE. — Il faut pérenniser le fonds d'aide à la réussite : une cellule « Attractivité des formations », rassemblant des enseignants, des membres du personnel administratif, et des étudiants, ainsi qu'un représentant de la cellule réseau et du service « Communication », proposera des objectifs, un calendrier, un schéma des services impliqués. Ce document sera voté par les Conseils. Il faut également envoyer un Compte-rendu annuel des dispositifs d'aides à la réussite et de leurs résultats, transmis aux conseils et UFR (et pas seulement le promettre !)
28. INSERTION PROFESSIONNELLE. — Rendre visible les actions à tous les niveaux en faveur de l'insertion professionnelle. Mettre en contact les personnels de l'université qui travaillent déjà sur ce volet, leur associer un informaticien pour les aider à penser l'échange et la diffusion d'une partie de leurs informations. Mettre en place une enquête de satisfaction permettant d'améliorer l'encadrement des services dans cet objectif.
29. LOGEMENT DES ÉTUDIANTS. — Mettre en place une cellule de veille pour l'aide au logement des étudiants, créer une bourse aux colocations, organiser l'accueil des étudiants étrangers en court séjour
30. INFORMATION DES ÉTUDIANTS. — Améliorer l'accueil et l'orientation des étudiants lors des inscriptions. Améliorer les dispositifs de veille et d'information des étudiants dans la recherche des stages
31. PUBLIC HANDICAPÉ. — Renforcer notre accueil du public à handicap fonctionnel, en termes logistique notamment
32. ÉTUDIANTS EN REPRISE D'ÉTUDES. — Développer les contrats de professionnalisation et l'alternance, au deuxième comme au premier cycle. La préoccupation de l'insertion professionnelle générale chez tous les étudiants est légitimement encore plus forte pour les étudiants de Paris 8 du fait d'un environnement économique social et aussi défavorisé que celui de la Seine-Saint-Denis et du sud du Val-d'Oise. En outre, les contrats de professionnalisation permettent de renouer avec une tradition vincennoise : la reprise d'études pour les adultes. En effet, les chômeurs de plus de 26 ans y ont droit, au même titre que les étudiants. Ce mélange "jeunes-adultes" est un atout sur le plan pédagogique.
33. ÉTUDIANTS-CHERCHEURS. — Valoriser les étudiants-chercheurs inscrits en 3^e cycle, en leur offrant des services et des locaux, en leur proposant systématiquement des charges de cours et en exigeant que le monitorat soit bien effectué sous la forme de cours, en offrant les moyens de créer une revue, etc.

... pour bien « vivre à Paris8 »

Conseil scientifique. — Collège A. — Professeurs des universités. — Section DÉG

- Franck Normand (Droit)
- Ghislain Deleplace (Économie)

Conseil scientifique. — Collège A. — Professeurs des universités. — Section ST

- Jaimé Lopez-Krahé (« Ingénierie et cognition », TES)

Conseil scientifique. — Collège B. — Personnels habilités à diriger des recherches

- Frédérick Douzet (IFG)
- Pierre Quettier (MITSIC)

Conseil scientifique. — Collège C. — Personnels titulaires d'un doctorat autre que d'université ou d'exercice ne relevant pas des collèges précédents

- André Filler (Langues)
- Aurélie Aubert (Communication)
- Isabelle Saint-Mézard (IFG)
- Marilia Amorin (Sciences de l'éducation)
- Pierre-Olivier Chaumet (Droit)
- Sophie Jousseume (Droit/IED)

Conseil des études et de la vie universitaire. — Collège A. — Professeurs des universités. — Section LSHS

- Mary Le Tranchant (Communication)
- Claude Le Saulnier (Communication)
- Luc Cambrézy (IFG)

Conseil des études et de la vie universitaire. — Collège A. — Professeurs des universités. — Section DÉG

- Ghislain Deleplace (Économie)

Conseil des études et de la vie universitaire. — Collège B. — Maîtres de conférences. — Section LSHS

- Pascal Froissart (Communication)
- Martine Poupon-Buffière (Communication)
- Jocelyn Maixent (Communication)
- Domenico Catalano (Communication)
- Isabelle Saint-Mézard (IFG)

Conseil des études et de la vie universitaire. — Collège B. — Maîtres de conférences. — Section DÉG

- Pierre-Olivier Chaumet (Droit)

Conseil des études et de la vie universitaire. — Collège B. — Maîtres de conférences. — Section ST

- Daniel Lepage (Informatique)